

Inscription 2021-2022 Ateliers

Participant.es ou Responsable de l'enfant :

Pour les enfants

Nom et prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél portable :

Tél travail :

Mail :

Certificat médical à fournir avant la 3^{ème} séance pour les activités danse de salon, fitness, yoga, pilâtes, Gymnastique douce

Je soussigné(e) :

Représentant.e légal de l'enfant inscrit.

Autorise Puzzle à prendre les mesures nécessaires pour mon enfant en cas d'accident et à faire pratiquer les interventions, anesthésie comprise.

Autorise mon enfant à repartir seul

Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant :

- -
- -

→ Atelier(s) choisi(s)

NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE	Activité / jour / heure	Tarif activité *2 ^{ème} -10%	Si non adhérent Adhésion 2021 à régler	Adhésion 2022
				<input type="checkbox"/> 7€ famille <input type="checkbox"/> 2€ ados (+ 11 ans) <input type="checkbox"/> 5€ individuel	<input type="checkbox"/> 20€ famille <input type="checkbox"/> 6€ ados <input type="checkbox"/> 13€ individuel

→ Adhésion

Pour participer aux activités, il est nécessaire d'être membre adhérent. L'adhésion représente votre participation à l'association et l'acceptation des statuts et règlement intérieur de l'association. **L'adhésion annuelle est non remboursable, voir tarif dans le règlement intérieur.**

Je soussigné(e).....

déclare avoir pris connaissance des statuts de l'association et du règlement intérieur.

(consultable sur le site internet ou sur demande à asso.puzzle@wanadoo.fr)

M'engage à signaler à l'association toutes modifications de situation (téléphone, adresse, assurance).

M'engage à respecter le protocole sanitaire et le cas échéant, à présenter mon passe sanitaire à chaque séance.

Autorise à envoyer les informations relatives à l'activité de la structure par mail.

Autorise l'association à utiliser les photos de l'ensemble de ma famille, durant les animations, pour la promotion de ses activités.

J'adhère à l'association Puzzle.

Fait à

le / /2021

Signature



→ **Cadre réservé à l'association**

Activités choisies	Chèque 1	Chèque 2	Chèque 3
Adhésion			
Total :			

→ **Moyens de paiement**

- 3 chèques (Le paiement intégral se fera au moment de l'inscription avec 3 chèques un par trimestre)
 - 1 chèque d'adhésion si vous n'étiez pas adhérents
 - Coupon sport ANCV Passeport Loisirs
- Un minimum d'inscription sera nécessaire pour le maintien des ateliers.*

REGLEMENT ATELIERS HEBDOMADAIRES

1. L'adhésion est obligatoire, elle est fixée comme suit

- 6€ par jeune de 11 à 17 ans et par année civile (2€ pour une adhésion en septembre)
 - 20€ par famille et par année civile (7€ pour une adhésion en septembre)
 - 13€ pour une personne individuelle (5€ pour une adhésion en septembre)
2. L'inscription n'est définitive qu'après règlement de l'atelier choisi et doit être faite au plus tard, après la séance d'essai. **Passée cette séance, les participants s'engagent sur l'ensemble des 30 séances.**
 3. L'association s'engage à proposer 30 séances à ses adhérents.
 4. Un certificat médical est demandé pour les ateliers yoga, fitness, pilâtes, danse de salon, gymnastique douce.
 5. **Les ateliers sont conditionnés à la présentation du pass sanitaire pour les majeurs et à compter du 30 septembre pour les enfants âgés de + de 12 ans.**
 6. **Le règlement** de l'atelier se fait obligatoirement au siège de l'association Puzzle à Reignac-sur-Indre et en aucun cas sur le lieu d'animation. Le règlement intégral doit se faire au moment de l'inscription en 3 chèques.
 7. **Pour une même famille, l'inscription à plusieurs ateliers donne droit à une réduction de 10% à partir du deuxième ateliers** (réduction appliquée sur le moins cher).

Interruption des ateliers :

- **Annulation du fait de l'organisateur (sous réserve des effectifs) :** facture au prorata du nombre de séances effectuées (date limite pour le maintien des ateliers : 22/10/2021)
- **En cas de force majeure une demande de remboursement peut-être** soumise au vote du Conseil d'Administration avant mai 2022.
- **En cas d'annulation pour raisons personnelles :** l'activité prévue est due en totalité.
- **Compte tenu de la crise sanitaire Covid-19, en cas d'annulation d'une partie des ateliers,** quel que soit le motif d'impossibilité d'assurer les séances c'est-à-dire pour cause de maladie, d'une interdiction légale ou d'une décision administrative de fermeture, une proposition tenant compte des souhaits des adhérents, du soutien des intervenants et de l'équilibre budgétaire de l'association sera recherchée.

PROTOCOLE SANITAIRE

En raison du contexte sanitaire, merci de bien vouloir respecter ces règles supplémentaires. Les participant.es jouent un rôle essentiel.

Pass sanitaire :

Les participant.es s'engagent à présenter leur pass sanitaire à chaque atelier. En cas de refus ou d'invalidité du pass, ils ne peuvent pas participer. Cela s'applique aux enfants de 12 ans et plus à partir du 30 septembre.

Gestes barrières :

- Les participant.e.s doivent se laver les mains à l'entrée et à la sortie des bâtiments, avec du gel hydroalcoolique ou de l'eau et du savon mis à leur disposition.
- **le port du masque est obligatoire en intérieur** pour les participants de plus de 6 ans.
- Le port du masque est obligatoire lors des déplacements.

Entrée & sortie :

- Les participant.es et leurs éventuels accompagnateurs sont priés de rester à l'extérieur des bâtiments. L'intervenant.e viendra chercher les participant.es à l'heure de l'atelier.
- A la fin de l'atelier, l'intervenant.e accompagnera les participant.es à l'extérieur.

Activités sportives :

- Une distance de 1m est demandée entre chaque participant.e
- Il est recommandé de venir avec son tapis.

Désinfection :

- Le matériel commun sera désinfecté après chaque utilisation
- Le ménage se fait au virucide et à l'eau de toutes les surfaces planes et des sols.
- **Une aération des locaux entre chaque atelier est prévue.**